

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 5 décembre 2019

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, M. Molossi, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Coppi, Mme Lagarde, Mme Saïd-Anzum

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Laroche donnant pouvoir à M. Molossi
Mme Cerrigone donnant pouvoir à Mme Coppi
Mme Maroun donnant pouvoir à M. Grandin

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Derkaoui, Mme Abomangoli, Mme Capanema, Mme Labbé, M. Taïbi, M. Hervé, Mme Valleton, M. Monany, M. Chevreau, M. Prudhomme



Délibération n° 04-01 du 5 décembre 2019

SOUTIEN AUX RÉSEAUX POUR L'INNOVATION NUMÉRIQUE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE AU TITRE DE L'ANNÉE 2019 – SUBVENTION À L'ASSOCIATION CAP DIGITAL ET VERSEMENT DE LA COTISATION À L'ASSOCIATION RÊVES DE SCÈNES URBAINES – CONVENTIONS.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la demande de subvention de l'association Cap digital,

Vu l'appel à cotisation du président de l'association Rêves de scènes urbaines,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention de fonctionnement de 70 000 euros à l'association Cap Digital, au titre de l'année 2019 ;
- ATTRIBUE une subvention d'investissement de 50 000 euros à l'association Cap Digital pour la réalisation du challenge numérique "PoC&Go" ;
- APPROUVE la convention à conclure avec l'association Cap Digital, dont projet ci-annexé ;
- APPROUVE la convention « Challenge Poc&Go », constituant l'annexe 6 de la convention avec Cap Digital précitée, à conclure également avec Cap Digital, dont projet ci-annexé ;
- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer lesdites conventions au nom et pour le compte du Département ;



- APPROUVE le modèle de contrat d'aide, tel qu'annexé, à conclure avec la Banque Publique d'Investissement, pour le remboursement d'une partie des frais engagés par le Département pour le challenge Poc&Go ;
- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer le contrat correspondant, au nom et pour le compte du Département ;
- DÉCIDE de verser au titre de l'année 2019/2020 à « Rêve de scène urbaines » la cotisation annuelle de 2 500 euros.

Pour le Président du conseil départemental
et par délégation

N'ayant pas pris part au vote :
Mme Grosbois

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.